

Soutien de la candidature pour l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024

*La Conférence des Grandes Ecoles et le comité de candidature Paris 2024
s'engagent conjointement*

Unifier des dynamiques pour un défi commun

- La CGE regroupe 265 membres dont 222 grandes écoles d'enseignement supérieur et de recherche, de différents cursus (ingénieur, management, études politiques, art, architecture, journalisme...), représentant 41 % des diplômes de grade Master délivrés en France chaque année.
- Les établissements membres de la CGE accueillent de plus en plus d'étudiants sportifs de haut niveau.
- La CGE accompagne les établissements dans le développement de leur dynamique inclusive favorisant l'accès des jeunes en situation de handicap aux cursus qu'ils proposent.
- Le comité de candidature souhaite susciter l'adhésion du plus grand nombre au projet Paris 2024 afin de créer les conditions favorables au choix de Paris comme ville hôte des Jeux de 2024 le 13 septembre 2017 à Lima.

Par cette présente lettre la Conférence des Grandes Ecoles et le comité de candidature Paris 2024 souhaitent unifier leurs dynamismes par un engagement commun : soutenir la candidature Paris 2024 afin que Paris soit retenue, le 13 septembre 2017, pour l'accueil et l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

Une lettre d'engagement prélude d'une convention

En fonction de la décision qui sera rendue par le Comité International Olympique, le 13 septembre 2017, pour la ville hôte des Jeux de 2024, la Conférence des Grandes Ecoles proposera une convention de partenariat au comité d'organisation Paris 2024, qui inclura les principes suivants :

- **Le développement de l'accueil et de l'accompagnement des étudiants sportifs de haut niveau dont paralympiques dans les grandes écoles** : accessibilité des cursus, nomination d'un référent « sport de haut niveau » sur les campus accueillant ou susceptibles d'accueillir des sportifs de haut niveau, facilitation de la participation aux Jeux et de la mobilisation étudiante pendant l'événement.
- **La mobilisation des associations étudiantes** : communication sur les exploits sportifs des étudiants, soutien et encouragement des sportifs de haut niveau, mobilisation de volontaires pendant l'événement.
- **Communication des établissements membres de la CGE** : valorisation de la collaboration CGE-Paris 2024, communication en amont sur les aménagements possibles des cursus, mise en valeur des résultats sportifs des étudiants.
- **Communication institutionnelle de la CGE** : kits de communication, relais sur les réseaux sociaux, création d'une page dédiée sur le site internet, mise en valeur du partenariat et des résultats des étudiants sportifs de haut niveau.

Un premier engagement jusqu'au 13 septembre 2017

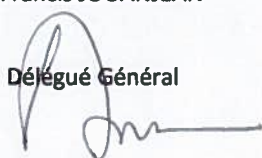
Par cette lettre, la Conférence des Grandes Ecoles et le comité de candidature Paris 2024 s'engagent à soutenir la candidature pour l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024, en encourageant la mobilisation globale des campus : établissements et étudiants. Cet engagement est un préalable à la signature d'une convention après désignation de Paris comme ville hôte des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

Fait, en deux exemplaires, à Beauvais, le 5 mai 2017

Pour la Conférence des Grandes Ecoles

Francis JOUANJEAN

Délégué Général



Pour le comité de candidature Paris 2024

Sébastien MOREAU

Responsable des relations institutionnelles

